

SILHOUETTE

LE MAGAZINE DU TIR SUR SILHOUETTES METALLIQUES **FRANCE** N°01

EDITO

C'est parti...ou presque !
107 tireurs de tous horizons nous ont d'ores et déjà rejoint. C'est trop pour vous ignorer, trop peu néanmoins pour boucler le budget et nous donner les moyens de nos ambitions. Trop pour vous ignorer, c'est pourquoi vous recevez ce numéro 1 qui je l'espère vous satisfera par son contenu et sa pagination plus "musclée". Trop peu néanmoins car les fonds recueillis ne nous permettront pas de financer tous les numéros de SILHOUETTE que nous avons en préparation, et de monter les opérations de promotion du Tir sur Silhouettes Métalliques que nous envisageons, car n'oublions pas que notre objet est d'une part réunir les pratiquants actuels et d'autre part créer un nouvel engouement pour cette discipline et susciter de nouvelles vocations. Nous comptons sur vous, bien évidemment, pour nous relayer dans votre région, comme vous pouvez compter sur nous pour vous soutenir dans toutes vos actions allant dans notre sens. D'ores et déjà il nous reste à convaincre quelques deux cent cinquante tireurs. Nous ne doutons pas du fait que bon nombre de ces tireurs sont dans l'attente de la suite de cette "aventure" et ne tarderont pas à nous rejoindre. En outre dès le mois de juillet, des Annonceurs de qualité seront présents dans nos colonnes et nous auront apporté leur soutien financier. Alors, persévérons, et remercions les tireurs qui ont rogné sur leur budget rechargement pour adhérer à France Silhouette, ceux qui nous ont écrit et dont nous publions certaines des lettres, ces lettres étant autant d'appels à continuer, mais aussi des attentes précises que nous prendrons en compte dans la rédaction des prochains numéros. Merci à tous.

Renaud BLAVIGNAC

ADRESSE

Vos courriers peuvent être adressés à :

Michel Boulanger
109, av. Galliéri
10300 Sainte Savine

ou :

Renaud Blavignac
C/O Mallez
13, av. Brezin
92380 GARCHES

LA LETTRE DE L'IHMSA

Tirées du numéro de mars 1988 de "Silhouette" et traduites par les soins de JP Beutheret, deux annonces, dont une qui ne manquera pas d'éveiller votre intérêt vous qui habitez le pays de Manurhin!

Homologation du RUGER SUPER REDHAWK

Le nouveau revolver RUGER SUPER REDHAWK 44 MAGNUM a été homologué officiellement en catégorie "production" IHMSA. Bien que ce magnifique revolver ait été annoncé par l'usine il y a deux ans, les exemplaires destinés à la vente sortent juste de la chaîne de montage et sont en train d'être distribués à travers le pays.

La poignée anatomique est illégale sur le revolver Manurhin.

En réponse à un membre Canadien, Frank Scotto, président du comité d'évaluation a écrit la lettre suivant:

La présente est pour vous informer que la poignée que vous aviez sur votre revolver Manurhin, à propos de laquelle nous avons débattu, est en fait illégale pour la compétition IHMSA.

Quoique cette poignée soit proposée par le fabricant, ce n'est pas le modèle qui est livré avec le MR73 long range silhouette. L'ébauche de poignée anatomique (n°1) et la poignée anatomique (n°2) sont uniquement vendues sur le 38 match et le 32 match. Dans les autres cas ce sont des options.

La poignée homologuée en silhouette IHMSA ressemble à celle du S&W.

LA F.F.T. DEMENAGE

La Fédération Française de Tir a récemment pris ses quartiers dans de nouveaux locaux:

F.F.Tir
29, Bld Jules-Landau
75016 PARIS

Tél: (1) 40.72.66.66

La poignée sur votre arme est un accessoire de type non-standard et est considérée comme étant en violation avec l'esprit des règles comme il est expliqué dans le "fascicule or" de clarification des règles 1987. (Il s'agit d'un fascicule de couleur or de format du règlement de IHMSA et explicitant le dit règlement NDT). Par conséquent, nous vous prions de ne pas utiliser cette poignée pour les compétitions IHMSA. Je vous conseillerais d'écrire au fabricant, pour savoir si un échange de poignée est envisageable ou pour conclure un arrangement qui vous convienne.

Je m'excuse pour la gêne que ceci peut vous causer mais les règles IHMSA sont très précises à ce point de vue.

Salutations
Frank Scotto.

Note: cette affaire de "drôles" de fûts et poignées semble ne jamais disparaître bien que cela ait été clairement prévu dans le règlement, par d'abord une règle datant de 1979, puis

(suite en dernière page)

TOUJOURS DISPONIBLE...

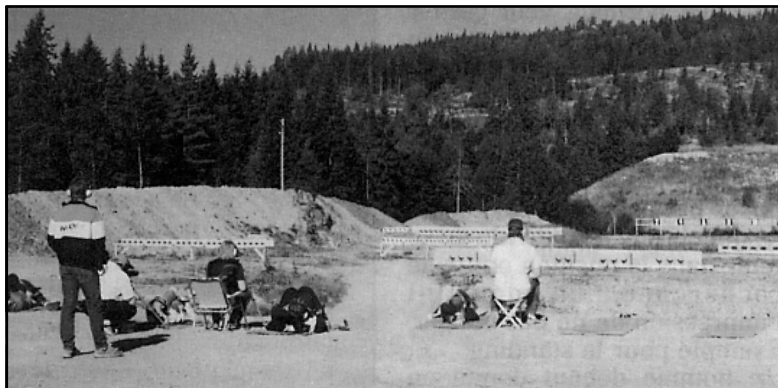
... et toujours **gratuit**, ce fascicule sera envoyé à toute personne en faisant la demande auprès de:

Michel Boulanger - 109, avenue Galliéri - 10300 Sainte Savine
...demande accompagnée d'une enveloppe 21x30 portant le nom et l'adresse du destinataire et affranchie à 7,40 Frs.

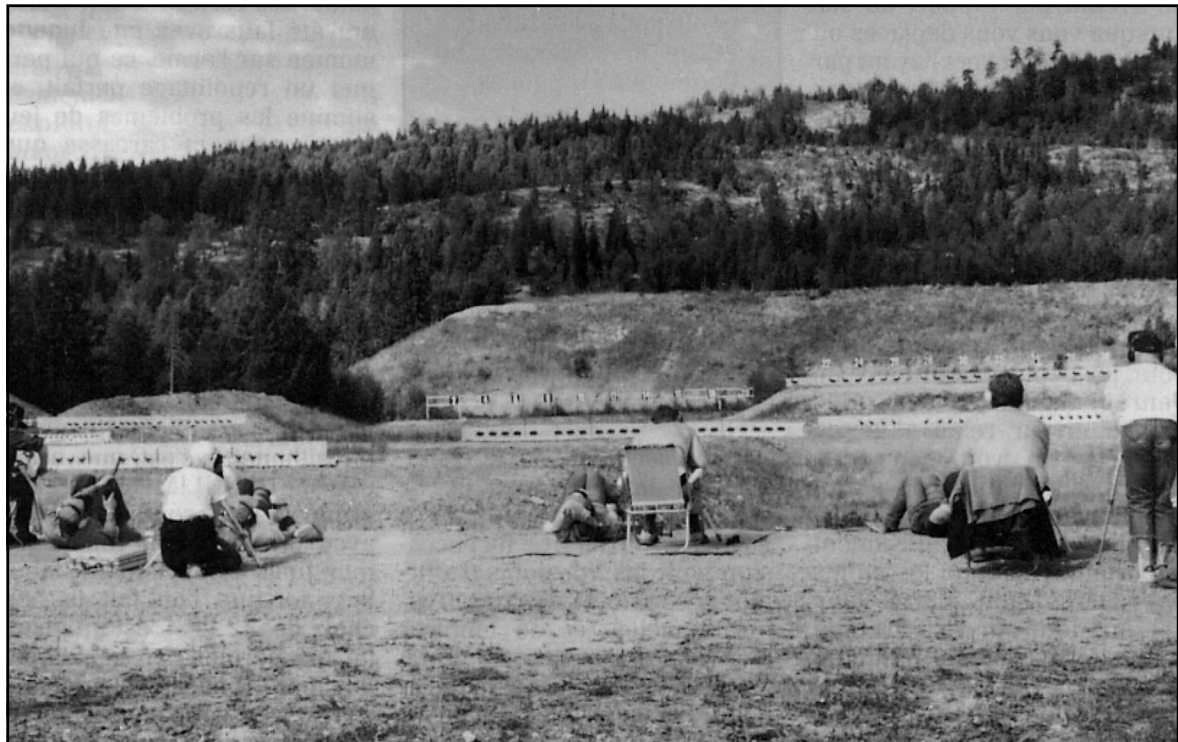


OSLO (1-4 Juillet 88): 3^e Championnats d'Europe Silhouettes Métalliques

Pour la deuxième fois en 3 ans, la Norvège accueillera l'Euro-IHMSA. Déjà en 1986, une délégation française avait défrayé la chronique locale en raflant les places d'honneur dans toutes les disciplines gros calibre, les titres européens revenant à M. et MF Boulanger. Souhaitons que cette année encore notre Sélection Nationale, renforcée de quelques "individuels" trusterà à nouveau les titres européens.



Vues du pas de tir: derrière les arbres, 1000 kms de lacs, forêts, lacs,... etc, direction Cap Nord



VISER...
LES DEUX YEUX OUVERTS

Pourquoi?
D'abord l'A.B.C.. Connaissez-vous votre œil directeur ?

Et maintenant, pourquoi viser les deux yeux ouverts ?

Tout d'abord, les points principaux de cette technique de visée:
Lorsque le tireur garde les deux yeux ouverts pendant sa visée, seul l'œil directeur continue à aligner la hausse, le guidon et la silhouette.

l'emplacement de tir à gauche ou à droite. C'est pourquoi on peut trouver une impression de stabilité dans le tir les deux yeux ouverts, car l'œil non directeur peut facilement enregistrer les déplacements latéraux, l'œil directeur effectuant, lui, la visée véritable.

Pour la photo souvenir, les deux yeux ouverts, c'est mieux aussi...

Michel Bécourt

ter d'être obligés de parvenir au terrain de tir par un chemin totalement défoncé. C'était plus que dissuasif.

Extrait de la presse locale, non identifiée, ce qui nous empêche de citer son auteur.

SPECIAL .22 LR

La silhouette .22 LR intéressée de plus en plus de monde. Certains tireurs viennent à la silhouette par cette catégorie, d'autres la considèrent comme une préparation aux compétitions gros calibre.

Les groupements ont été effectués à 100m sur 10 cartouches, arme sur banc.
Le banc que nous utilisons à déjà fait ses preuves tant en gros qu'en petit calibre.

VU AU MANS
Le GLAT/ALM (Groupement Industriel de l'Armement Terrestre / Atelier Le Mans) était largement présent au concours silhouette d'Auvours.

2 & 3 AVRIL A VOUZIERES
Les champions au revolver et pistolet...
Pour la seconde fois, le championnat des Ardennes de tir sur silhouettes métalliques a eu lieu à Vouziers.

CARTE DE MEMBRE
Vous qui nous avez soutenu, et vous qui n'allez pas manquer de le faire dans les prochains jours, allez recevoir votre carte de membre.

Table with 5 columns: Name, Category, 100, 1100, 11100. Rows include ELEY, WINCHESTER, CCI, RWS, BROWNING, FEDERAL, REMINGTON.

II) Le T/C Contender:
Tout le monde connaît ce pistolet disponible en une foule de calibre. La version "PRODUCTION" .22 LR est disponible soit avec un canon octogonal allégé, soit avec un canon lourd rond.

permette de faire un score avec certaines catégories de munitions, le canon lourd est plus versatile et intrinsèquement plus précis.

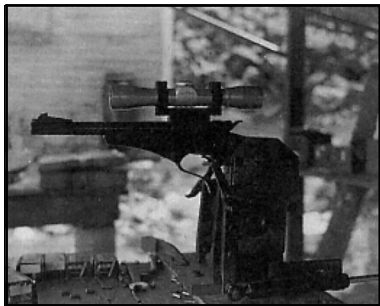
Table with 5 columns: Name, Category, 100, 1100, 11100. Rows include ELEY, NCS, WINCHESTER, RWS, ELEY, YUGOSLAVES, REMINGTON, CCI, NCS, CCI, FIOCCHI, BROWNING, WINCHESTER, REMINGTON, FEDERAL, CCI.

Ce genre de test peut donner une indication sur la qualité d'une arme, surtout si l'on en teste plusieurs.
Dans les 2 cas précités, l'observation d'autres pistolets identiques tant aux essais qu'en match révèle que ces essais sont représentatif des capacités des modèles présentés.

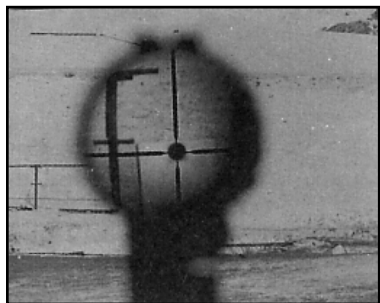
cise ne peut être obtenue sur les munitions.
Ce n'est pas parce qu'une cartouche donnée, d'un lot donné donne les meilleurs résultats dans le Contender X que cette même munition donnera aussi les meilleurs groupements dans le Contender Y.

SPECIAL .22 LR

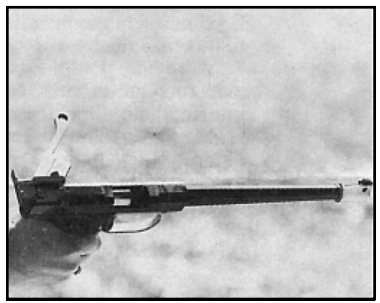
Les conditions de l'essai
et les armes essayées



Le contender



le Hammerli 120



RE CHARCHEMENT

Voici la traduction d'un article écrit par Layne Simpson dans le magazine américain "HANDLOADER" n° 127. Cet excellent bimestriel ne traite que du rechargement. Cet article est représentatif de l'approche "pratique" qu'ont les américains des problèmes liés au rechargement.

Note pour la bonne compréhension du texte:

L'étui de 308 basic de chez RCBS est un étui de 308 Winchester (7,62 NATO) ayant deux particularités:

- parois fines pour pouvoir reformer facilement l'étui selon d'autres profils.
- petit logement d'amorce pour monter des "small rifle".

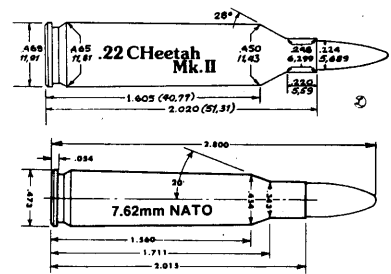
Le .22 Cheetah a été conçu et développé à partir de cet étui par un américain nommé Jim Carmichel.

(Le CH dans le nom est pour Carmichel et Fred Huntington un des fondateurs de R.C.B.S.) Sur les croquis les mesures sont en pouces.

Du côté performances, le .22 Cheetah peut propulser un projectile de 50 grains (3,24 grammes) à 1300m/s. Selon les rechargements on peut obtenir des groupements largement inférieurs à la demi-

minute d'angle (soit à 100m moins de 8mm de centre à centre).

Comme vous le voyez sur le croquis il s'agit de la version n°2 du .22 Cheetah. La version MKI est identique à l'angle d'épaulement près: 40° au lieu des 28° de cette seconde version.



Dimensions en pouces

Remington ne fabrique plus d'étuis de 308 basic pour se consacrer à la production d'étuis de 7 mm BR. Mais la firme SAKO a pris la relève et produit des étuis de 308 à petit logement d'amorce.

Petites amorces et grosses charges de poudre:

En janvier dernier, dans un restaurant de New Orléans, je tombai sur un ami originaire de Floride qui me raconta une histoire propre à tirer les larmes des yeux de tout chasseur de gros gibier.

Selon ses dires, lui même et un de ses copains avaient économisé des années durant et réussit à accumuler suffisamment pour se payer une chasse au daim dans l'ouest. N'ayant pas les moyens de financer une chasse avec guide ils cherchèrent un organisateur qui les conduirait à un camp de chasse et les laisserait ensuite chasser seuls.

Au printemps 1986, mon camarade acheta une carabine "poids plume" en 7-08 Remington et employa pratiquement tous les samedis de l'été à mettre au point un rechargement hyper-performant.

Si je me rappelle bien, il choisit la combinaison poudre IMR 4895 (assimilable à la TU5), balle 140 grains Nosler Ballist-TIP.

Il estimait que ce rechargement était juste ce qu'il fallait pour avoir ce "trophée de daim auquel j'ai toujours rêvé".

L'automne 1986 surpris les 2 copains faisant leurs adieux à leurs familles, chargeant la camionnette et partant vers l'ouest.

Ils arrivèrent au camp de base de l'organisateur tard la nuit précédent le début de leur chasse. Le jour suivant, l'organisateur les lâcha au camp de chasse, avec suffisamment de provision pour leurs 5 jours de chasse. Peu de temps après que l'organisateur soit parti (avec tous les chevaux), les deux chasseurs décidèrent de vérifier le réglage de leurs carabines. A propos, la température ambiante se situait autour de moins 7° C. Aucune des 40 cartouches de 7-08 ne voulu partir.

Les associés avaient prévu de chasser chacun de leur côté mais maintenant ils étaient obligés de chasser ensemble espérant se partager la 270 Winchester sur 2 animaux. Malheureusement cela ne s'est pas passé de cette façon. Le propriétaire de la 270 tua le premier daim valable qu'ils repérèrent, l'avant dernier jour de la chasse. Vint le dernier jour sans qu'une autre bête

correcte ne se montre.

Qu'est-il arrivé au 7-08! Non, le percuteur n'a pas été freiné par un corps de culasse bourré de graisse figée.

Le copain avait formé ses étuis de 7-08 à partir d'étui de 308 Remington basic, ceux avec le petit logement d'amorce (small rifle). Le rechargement donnait de parfaits résultats par la chaleur d'un été en Floride. Tout d'abord, il eut quelques long feux mais l'utilisation d'amorces CCI450 (small rifle magnum) résolu le problème. Ce qu'il ne réalisa pas était que, même avec une température ambiante élevée, le pouvoir d'inflammation des amorces SMALL RIFLE est marginal quand on leur demande d'enflammer des charges plus importantes que celles pour lesquelles elles sont conçues. Ajoutez à cela le fait que lorsque la température de beaucoup de catégories de poudre est abaissée, elles deviennent de plus en plus difficiles à allumer et il n'est pas besoin d'être un génie pour comprendre pourquoi ces 7-08 rechargées refusèrent de partir à une température de moins 7° C.

Lorsque Remington introduisit l'étui de 308 basic, une brillante idée se fit jour dans mon esprit comme dans celui de beaucoup de rechargeurs. Je reformai l'étui dans d'autres profils:

7-08, 243, 250 savage et 22-250.

Je l'ai même utilisé dans sa forme originale dans ma carabine de Bench rest en 308 Winchester. J'appris plusieurs choses significatives. Tout d'abord, qu'il faut une carabine d'une extrême précision pour pouvoir remarquer une quelconque différence de groupement entre des amorces large rifle et des annonces small rifle quand elles sont utilisées sur le même étui.

J'ai même été jusqu'à former du .22 BR et du 6mm BR à partir d'étui de 308 Winchester et de 308 basic afin de comparer la différence de groupement quand les 2 types d'étuis sont tirés dans une carabine de bench. La différence est inférieure à 5 mm sur 25 coups. La différence de groupement, selon le rechargement va de zéro à 5 mm en faveur des étuis avec petite amorce. Pour un chasseur de nuisibles ou un tireur de bench cette différence de précision peut signifier quelque chose mais un chasseur de gros gibier qui sacrifierait la fiabilité de ses munitions pour un gain de précision insignifiant dans une carabine de grande chasse ferait une bêtise.

La cartouche de .22 Cheetah crée par Jim Carmichel est probablement celle qui a le plus exploité le concept petite amorce/grosse charge de poudre. C'est un excellent choix pour le tir à grande distance des nuisibles, néanmoins, certains tireurs ont visiblement négligé la partie explicative où Jim mentionne les problèmes d'ignition à basse température qu'il a connu avec sa cartouche. Ayant testé le Cheetah ces derniers mois, je suis tout à fait d'accord avec Jim. Pour tirer les nuisibles aux températures estivales, cette grosse cartouche Wildcat est une véritable terreur, mais quand le thermomètre tombe au dessous de 5° C, les long feux surviennent quand ce ne sont pas des ratés purs et simples.

Une autre découverte que je fis pendant mes essais fut la constatation qu'il existe une différence énorme entre les poudres pour ce qui est de leur température d'ignition. Ceci est vrai également pour des lots différents d'une même poudre. Travaillant avec 4 lots différents d'une poudre tubulaire courante, je trouvai que les amorces small rifle allumaient correctement deux des lots par une température de 0 degrés alors que les 2 autres lots connaissaient des long feux à 26° degrés. Oui, nous avons encore beaucoup de choses à apprendre.

Je voudrais faire remarquer que Remington n'a pas conçu son étui de 308 basic pour qu'il soit utilisé tel quel. Il fut conçu avec des parois fines afin qu'il puisse être formé facilement en un étui plus petit ayant une capacité de poudre s'accordant avec les possibilités d'ignition des amorces small rifle.

Je tiens à dire également que ce que je dis n'est pas destiné à critiquer ceux qui utilisent l'étui de basic dans sa configuration d'origine. Je compte moi même continuer les essais dans cette voie. Pour un but déterminé, dans des conditions adéquates, allumer de fortes charges de poudre avec de petites amorces reste un concept prometteur. A moins cependant que nous ne découvrions quelque chose de nouveau sur ce concept, la chasse au gros gibier est hors du champ de l'expérience.

LIVRE UTILE

Matériel de guerre, Armes et Munitions, tel est le titre du fascicule n° 1074 édité par la Direction des Journaux Officiels. Un ouvrage qui reprend in-extenso toute la législation sur les armes. Un investissement modeste pour une meilleure connaissance de la réglementation... du sous-marin nucléaire au Contender 10 pouces...

Disponible à:

Direction des Journaux
Officiels
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
Tél: (1) 45.78.61.39

Prix: 49 Frs + 15 Frs de port

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le compte-rendu intégral des Championnats d'Europe à Oslo, l'essai du Manurhin .22 LR, les réponses au courrier des lecteurs, les comptes-rendus des matchs du mois de juin (...s'il vous plaît, quelques lignes et quelques photos agrémentent la chose...).

Pour cause de déplacement de l'intégralité de la rédaction à Oslo, le numéro 2 ne sortira que vers le 15.07.88

SPECIAL .22 LR

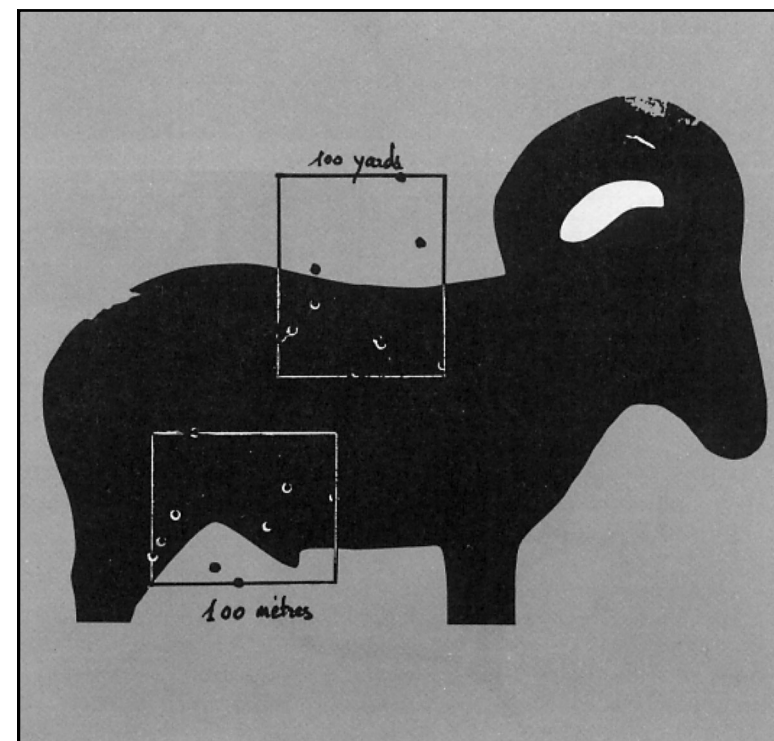
Yards ou Mètres that is the question...

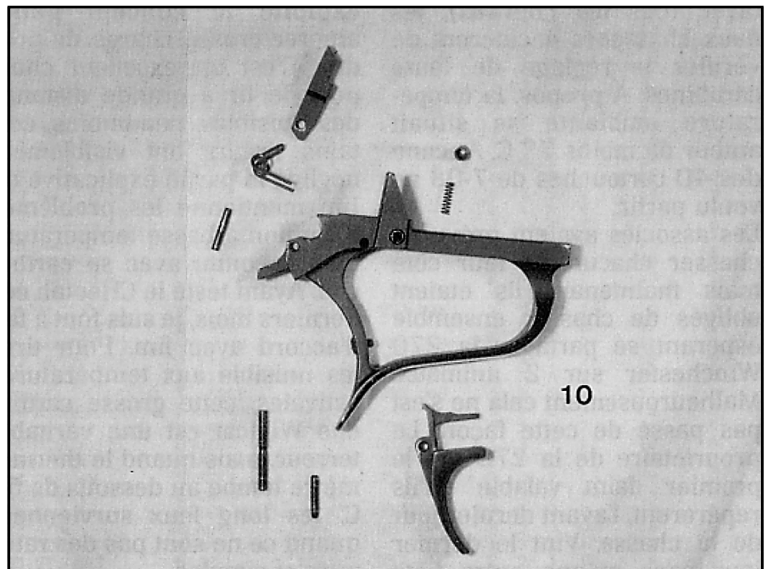
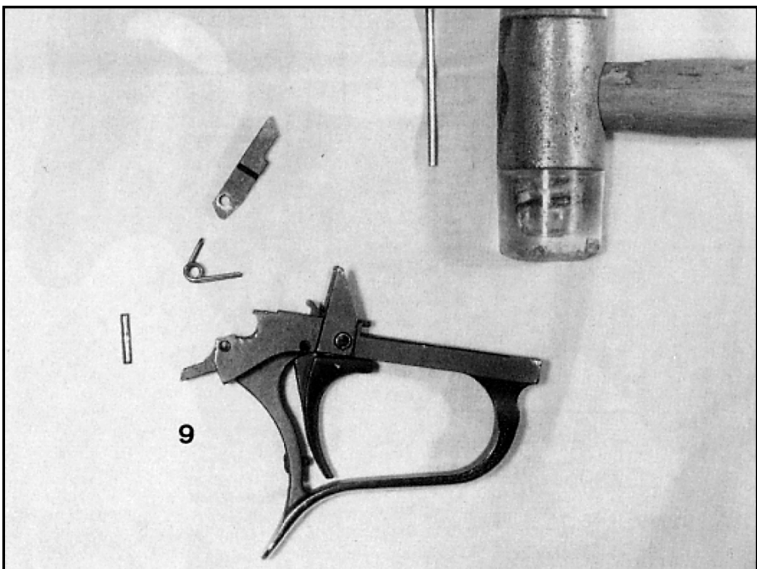
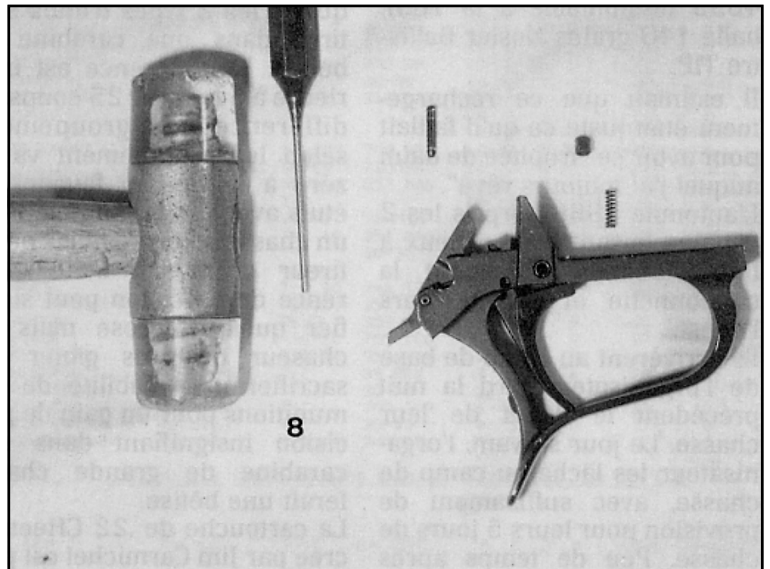
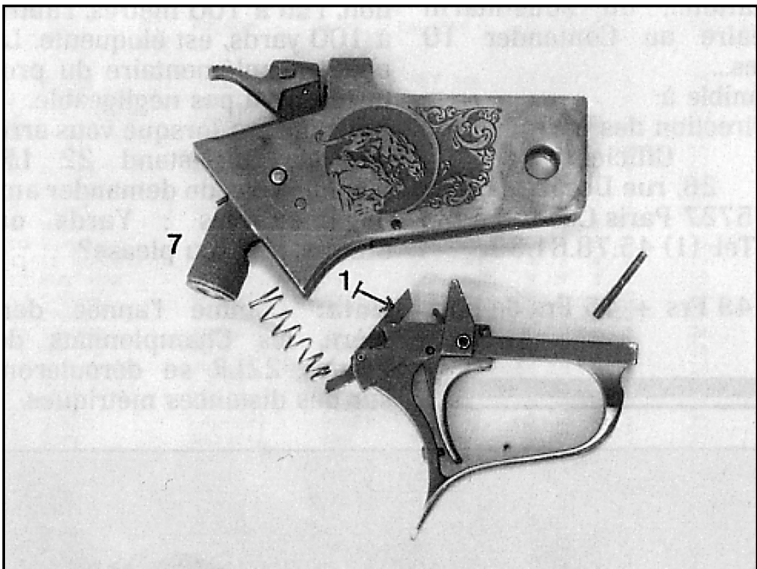
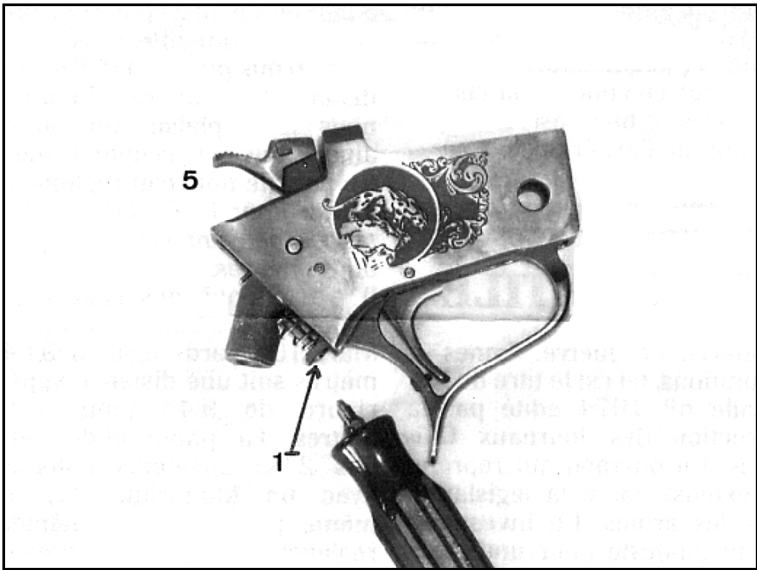
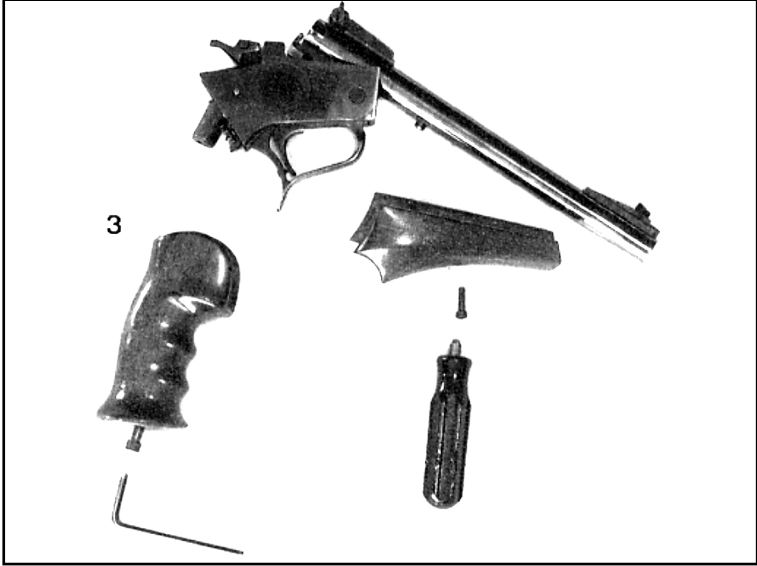
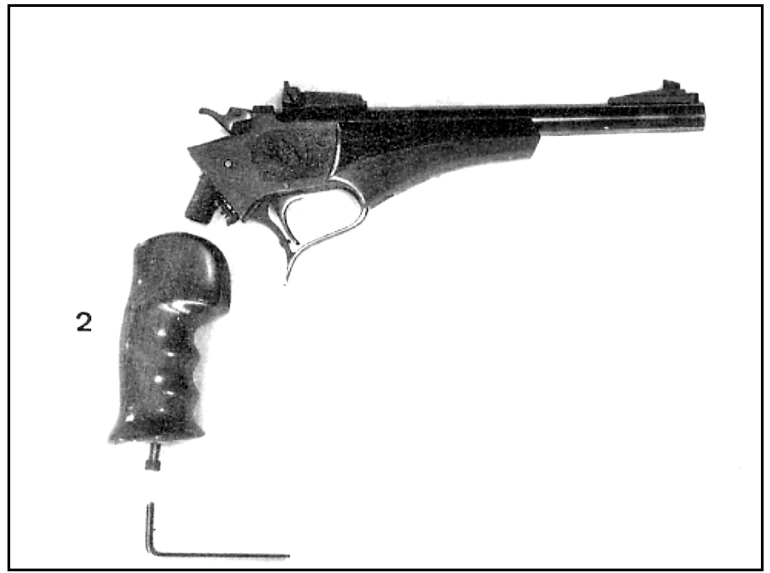
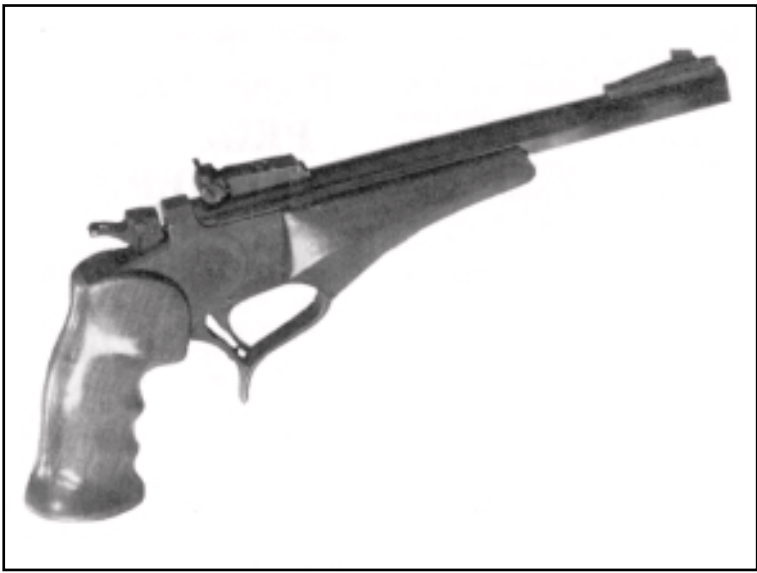
Le règlement 22 LR américain était très clair. Les distances pour le 22 LR étaient en yards. 25 yards le poulet, 50 yards le cochon, 75 yards le dindon et 100 yards pour le mouflon.

Seulement voilà, pour nous singulariser (et aussi pour des raisons de commodité, il est vrai) nous avons préféré utiliser des distances en mètres. Et pour nous faire plaisir, nos amis américains ont accepté de mettre dans le nouveau règlement 1988: *Pour le 22 LR, les distances peuvent être en yards ou en mètres.*

Il existe donc des stands en mètres et des stands en yards. Mais 100 yards égalent 91,4 mètres soit une distance supérieure de 9,4% pour 100 mètres. La photo ci-dessous des 2 groupements obtenus avec un Manurhin .22, le même jour, avec les mêmes réglages, en position creed-mor, sur la silhouette du mouflon, l'un à 100 mètres, l'autre à 100 yards, est éloquent. La chute supplémentaire du projectile n'est pas négligeable. Amis tireurs, lorsque vous arrivez sur un stand 22 LR, n'oubliez pas de demander aux organisateurs : Yards ou Mètres, ... if you please?

Nota: Comme l'année dernière, les Championnats de France 22LR se dérouleront sur des distances métriques.





Le réglage du Contender

Photos Michel Boulanger

Texte Jean-Pierre Beutheret.

Vous venez d'acquérir votre Contender et vous vous empressez de l'essayer sur quelques silhouettes. Mais le départ est bien lourd. Vous le réglez au minimum (en gardant une marge de sécurité) à l'aide des vis de réglage (engagement pour la vin ne trouvant dans la détente, course de la détente pour celle se trouvant dans le pontet), mais c'est encore lourd peut-être même cela "gratte "-il un peu...?

En silhouette, l'efficacité passe par une détente sûre, légère et franche, surtout en debout. Sur un Contender on peut obtenir un départ se situant aux alentours de 300 grammes. Voici la marche à suivre pour améliorer le départ sur un Contender. Les techniciens de Thompson/Center m'ont confirmé que cette démarche est correcte (les américains appellent cela un «*trigger job*»). C'est ce qui suit et uniquement cela qui est autorisé comme "modification" sur une arme production. **Attention ce genre de travail et les conséquences qui peuvent en découler s'il est mal fait, engage votre responsabilité.**

Assurez-vous que l'arme n'est pas chargée puis:

1 et 2: après avoir démonté le cache de talon de crosse, démonter la crosse.

3 et 4: démontez le fût et le canon.

5: démontez la vis de butée du pontet (flèche 1).

6: chassez la goupille de fixation du pontet (celle qui à tendance à s'échapper au fil des tirs) flèche 1.

7: votre bloc pontet est maintenant démonté. Profitez-en pour étudier le système d'accrochage et voir comment agit la vis d'engagement. Sur la photo, la pièce intermédiaire (flèche 1) est en position «désarmé». La platine du Contender est en réalité un «stécher». C'est la pièce intermédiaire qui, sous le choc laissera partir le chien.

8: chassez la goupille de détente ce qui permettra de libérer également le ressort de rappel de détente et son petit plongeur cylindrique (attention de ne pas les laisser sauter à travers la pièce).

9: chassez la goupille de pièce intermédiaire ce qui libérera la pièce et son ressort.

10: dégagez la détente du pontet et le démontage est terminé.

11: voici les pièces à traiter

- pièce intermédiaire
- détente
- ressort de rappel de détente

12: à droite: ressort entier, à gauche: ressort raccourci. Il suffit de laisser à ce ressort une course d'environ 1,5 millimètre. Pour être sûr de ne pas en couper trop vous pouvez avant de démonter la détente prendre au pied à coulisse la distance entre le bec de détente où prend appui le plongeur et le bête du bloc pontet où est foré le logement du ressort puis, une fois tout démonté, mettre le ressort coiffé de son plongeur dans son logement et mesurer de combien il dépasse du bâti. De cette mesure vous retranchez la première mesure prise augmenté de 2 mm pour être large ce qui vous donne la longueur à couper.

13 et 14: à l'aide d'une pierre très fine ébavurez et polissez la partie «accrochage» de la détente. La partie postérieure (13) et la partie inférieure (14). Attention ne changez pas la géométrie de la pièce.

15: on doit avoir une arête à angle droit, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la pièce.

16: polissage à plat de la surface supérieure de la pièce intermédiaire.

17: polissage à plat de l'autre partie du biseau.

18: on obtient un angle vif.

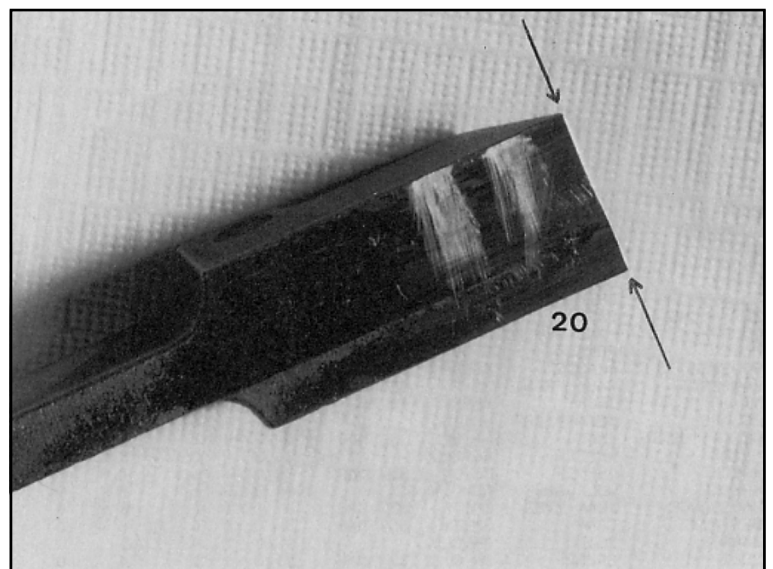
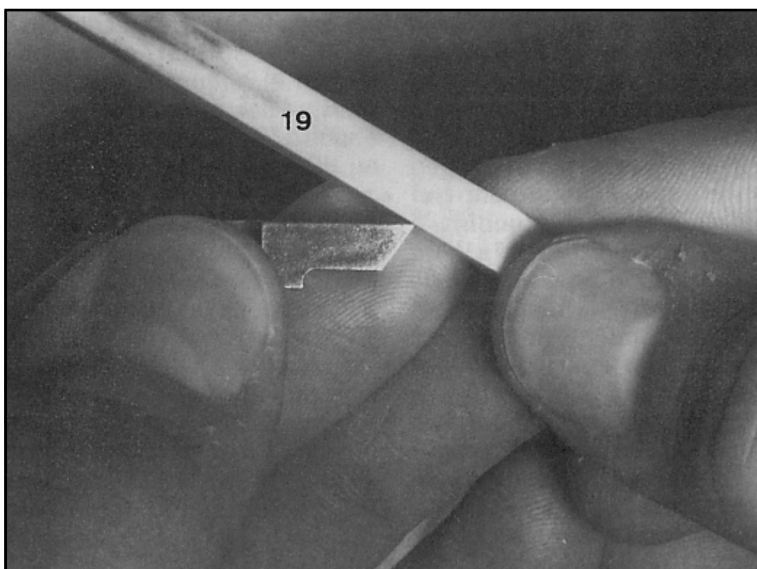
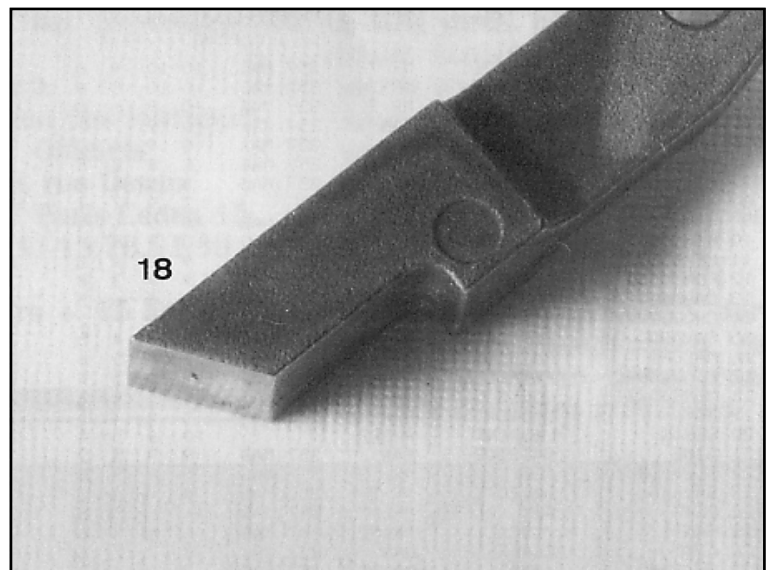
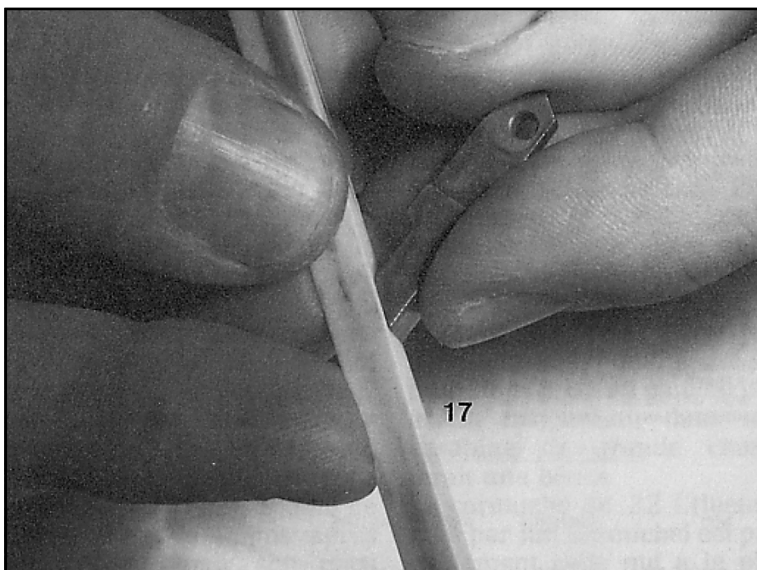
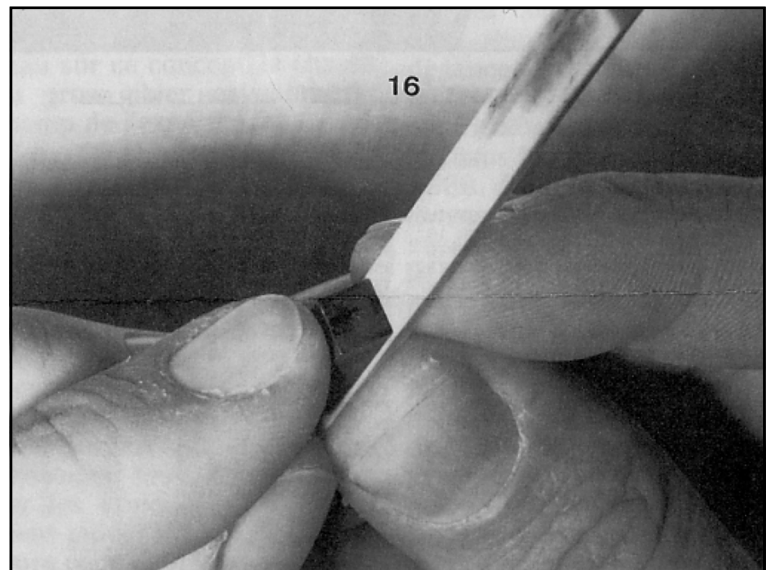
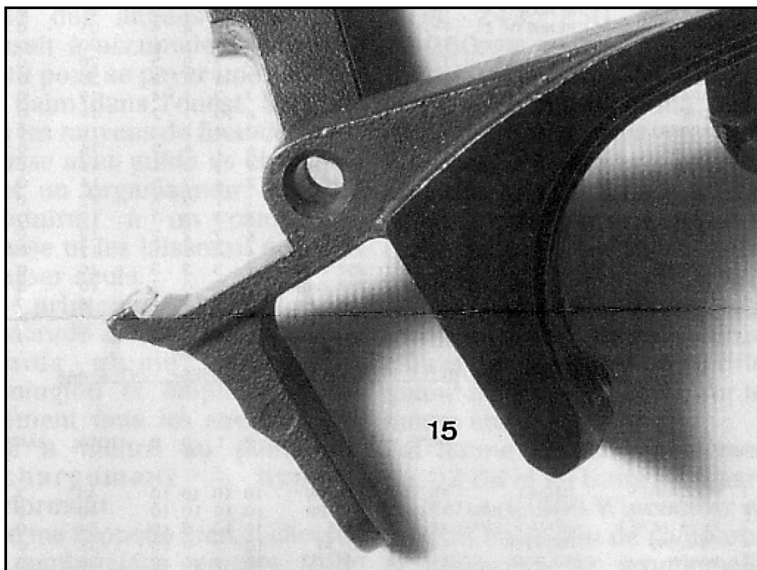
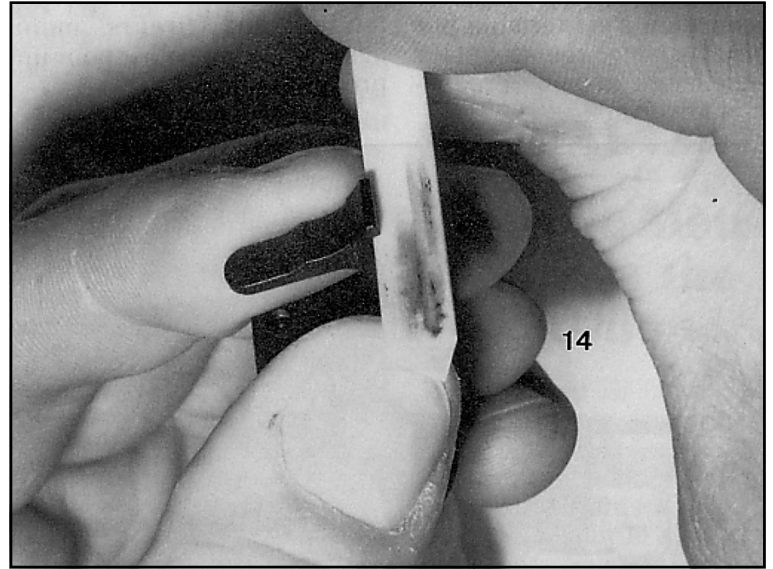
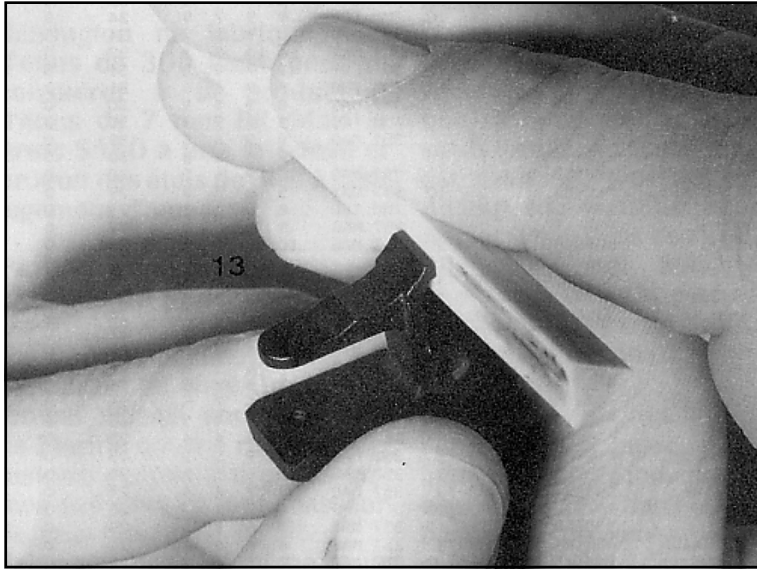
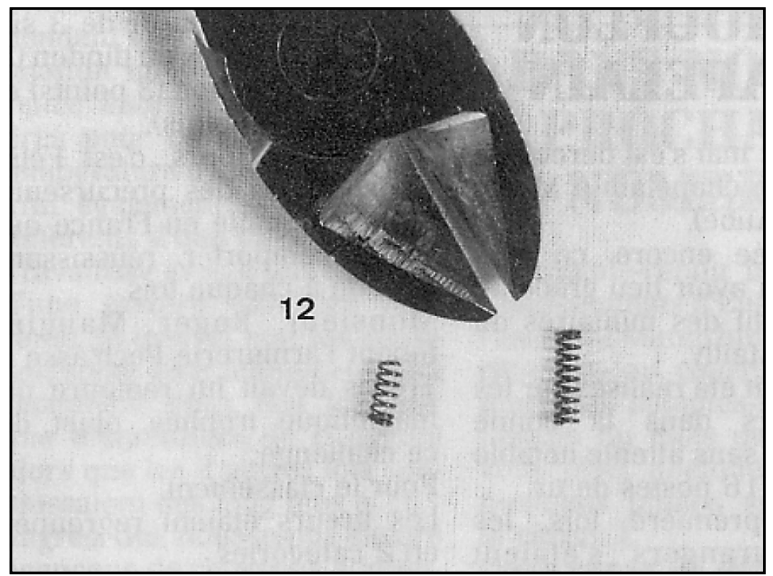
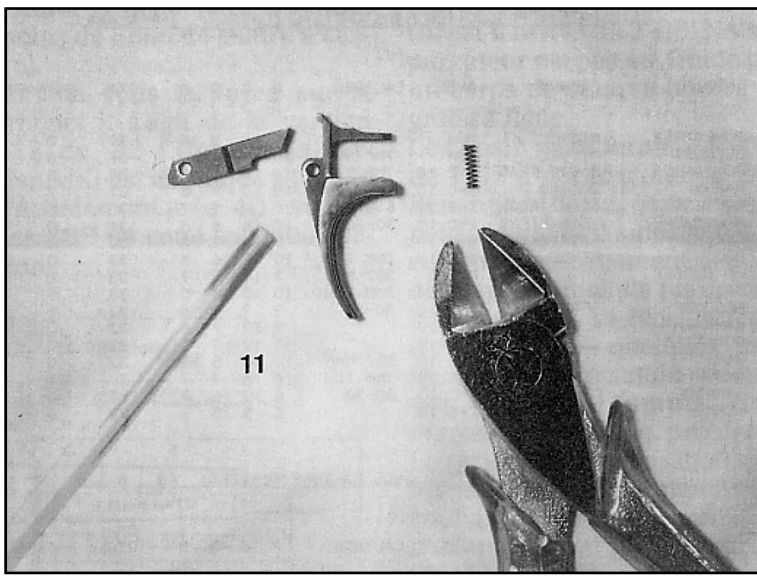
19: dernière opération qui demande un certain doigté.

Il faut mettre un léger coup de pierre en bout afin que, lors de l'accrochage, cette partie soit parallèle à la surface inférieure de la partie «accrochage» de la détente avec laquelle elle est en contact lors de l'armé.

20: Vous pouvez voir ce coup de pierre sur la photo sous la forme du trait blanc entre les 2 flèches et encore, j'ai eu la main un peu «lourde» afin qu'on puisse distinguer le travail sur la photo.

On n'arrive pas toujours au résultat souhaité du premier coup. Dans ce cas, on redémonte et on repart à 16.

Lorsque vous remontez le bloc pontet dans la carcasse, il est préférable que la platine soit «armée» (pièce intermédiaire sous tension accrochée à la détente).



4^e MOUFLON CHAPELAIN

Les 21, 22 mai s'est déroulé le 4^e mouflon chapelain à Mailly le Camp (Aube). Cette année encore, ce concours a pu avoir lieu grâce au soutien actif des militaires du Camp de Mailly. 250 tirs ont été réalisés sur les deux jours dans la bonne humeur et sans attente notable grâce aux 16 postes de tir. Pour la première fois, les tireurs étrangers s'étaient déplacés en force. En effet nos voisins Allemands nous ont fait la bonne surprise de venir à plus de 20. Deux Suisses avaient aussi fait le voyage. Ce concours s'est terminé par un tir de barrage réunissant les 20 meilleurs tireurs "Production et Révolver".



Il consistait en un tir de 3 silhouettes à 150 m: un dindon (2 points), un cochon (3 points) et un poulet (4 points). Après deux tours, c'est Félix Hamaïde, un des précurseurs de la silhouette en France qui devait l'emporter, réussissant le plein à chaque fois. Monsieur Roger Mangin, tenant l'armurerie Pech'asse à Troyes devait lui remettre un magnifique trophée, objet de ce challenge: Pour le classement, Les tireurs étaient regroupés en 2 catégories. D'un côté les tireurs de classe Int et AAA et de l'autre les tireurs de classe AA, A et B. Beaucoup ont apprécié ce mode de classement qui permettait aux tireurs moins aguerris de concourir pour une première place.

CATEGORIE : REVOLVER GROS CALIBRE CLASSES: INT & AAA

NOM	PRENOM	ARME	CALIBRE	P	C	D	M	TOTAL	BARRAGES
1	BOULANGER	MARIE-FRAN	SEVIL 357 MAX	10	10	9	10	39	0
2	CHALONS	PATRICK	MR 10" 357 MAG	10	10	8	10	38	0
3	BOULANGER	MICHEL	SEVIL 357 MAG	9	10	9	9	37	0
4	TAILLEZ	CHRISTIAN	MR 73 357 MAG	10	9	10	8	37	0
5	BE COURT	MICHEL	DAN 357 MAG	9	9	9	8	35	0
6	BOUVARD	PATRICE	MR 73 357 MAG	10	10	8	7	35	0
7	BOUVARD	STEPHANE	MR 73 357 MAG	10	10	9	6	35	0
8	BOULAY	HERVE	MR 10" 357 MAG	9	10	6	9	34	0
9	RAMPINI	ROBERT	MR 10" 357 MAG	8	10	8	8	34	0
10	BEURTHET	JEAN-PIERR	DAN 357 MAG	10	10	6	8	34	0
11	DUMETIER	JEAN-PAUL	MR 10" 357 MAG	10	10	8	6	34	0
12	NAHON	ROLAND	MR 10" 357 MAG	10	10	6	7	33	0
13	MARCHAL	ROBERT	MR 10" 357 MAG	8	8	8	8	32	0
14	BESOMBES	BERNARD	DAN 357 MAG	8	9	7	6	30	0
15	HAMAIDE	FELIX	RUGER 44 MAG	8	9	8	4	29	0
16	MUSSATI	CHRISTIAN	MR 9" 357 MAG	10	10	3	5	28	0
17	KOUSIGNIAN	ANNICK	MR 10" 357 MAG	7	6	4	8	25	0
18	RAMRATH	ALBERT	REVOLV	4	6	1	0	11	0

CATEGORIE : REVOLVER GROS CALIBRE CLASSES: AA , A & B

NOM	PRENOM	ARME	CALIBRE	P	C	D	M	TOTAL	BARRAGES
1	BELIN	VALERIE	MR 73 357 MAG	10	10	9	6	35	0
2	GABREAU	PATRICE	MR 10" 357 MAG	10	10	8	6	34	0
3	THIEBAULT	FABRICE	MR 9" 357 MAG	10	9	6	8	33	0
4	KOUSIGNIAN	JEAN JACQU	DAN 357 MAG	10	9	7	7	33	0
5	ANUS	FRANCOIS	DAN 357 MAG	9	9	4	10	32	0
6	BOSQUET	BERNARD	MR 10" 357 MAG	8	8	8	8	32	0
7	MICHAUX	PHILIPPE	MR 10" 357 MAG	8	8	6	8	31	0
8	HENKE	HEINZ	REVOLV	7	9	7	7	30	0
9	MAUDET	DANY	MR 9" 357 MAG	10	9	6	5	30	0
10	GIREAULT	SYLVAIN	MR 9" 357 MAG	10	9	6	5	30	0
11	LE COSSEC	THIERRY	MR 10" 357 MAG	9	8	4	8	29	0
12	FONTAINE	CHRISTIAN	MR 9" 357 MAG	9	9	3	8	29	0
13	CABARET	DOMINIQUE	MR 9" 357 MAG	10	8	6	5	29	0
14	CROUET	FRANCE	MR 10" 357 MAG	9	9	9	2	29	0
15	SAVARD	BERNARD	MR 73 357 MAG	10	9	4	5	28	0
16	MACCHI	PATRICK	MR 10" 357 MAG	7	8	5	6	26	0
17	BLAVIGNAC	RENAUD	MR 10" 357 MAG	7	10	5	4	26	0
18	MENEGOZZI	LOUIS	MR 10" 357 MAG	8	5	6	6	25	0
19	ROY	DIDIER	BLACKH 44 MAG	5	8	7	5	25	0
20	SEBIN	LAURENT	RUGER	10	6	5	4	25	0
21	AIME	PATRICE	DAN 357 MAG	9	9	5	2	25	0
22	OLIVIER	JOEL	MR 73 357 MAG	5	6	5	8	24	0
23	SAVARD	DAVID	MR 73 357 MAG	8	7	6	3	24	0
24	BORG	GUY	MR 9" 357 MAG	6	6	5	6	23	0
25	FANTI	PASCAL	MR 9" 357 MAG	6	8	3	6	23	0
26	AIME	CLAUDE	DAN 357 MAG	8	7	2	6	23	0
27	LEJEUNE	JAMES	MR 9" 357 MAG	7	8	4	3	22	0
28	GEHRES	JEAN-CLAU	MR 73 357 MAG	9	3	5	4	21	0
29	RICHON	MARCEL	RUGER 357	6	4	8	3	21	0
30	DEWANCKER	JEAN-MARIE	MR 10" 357 MAG	8	7	1	3	19	0
31	JOLY	DOMINIQUE	MR 9" 357 MAG	10	6	0	3	19	0
32	BERNY	LIONEL	BLACKH 44 MAG	4	4	1	8	17	0
33	DEMONGEOT	PIERRE	MR 9" 357 MAG	5	5	3	4	17	0
34	BATAILLARD	MICHEL	MR 9" 357 MAG	5	8	1	3	17	0
35	MARTIN	JACQUES	SMITH 357 MAG	5	4	7	1	17	0
36	LAVIOLETTE	MARIE-CLAU	SBLACK 44 MAG	4	6	2	4	16	0
37	MINET	PATRICK	MR 9" 357 MAG	5	6	1	4	16	0
38	CHEZE	ROBERT	MR 10" 357 MAG	7	2	2	4	15	0
39	HENSELER	HARALD	RVOLV	4	6	2	3	15	0
40	MALENFANT	JEAN-CLAU	SMITH 357 MAG	3	6	4	2	15	0
41	SCHROETTLE	ERWIN	REVOLV	5	5	3	2	15	0
42	VON GAISBERG	ARMIN	DAN 357 MAG	1	5	2	4	12	0
43	ROUCH	JACQUES	BLACKH 44 MAG	3	5	1	3	12	0
44	JEAN	EVELYNE	MR 9" 357 MAG	3	2	5	2	12	0
45	MOHLE	FRIED HELM	REVOL	6	2	2	2	12	0
46	AUTRAN	DANIEL	MR 9" 357 MAG	4	5	1	2	12	0
47	BOGE	SYLVAIN	MR 73 357 MAG	5	3	3	1	12	0
48	GRAEFF	REMY	COLT 357 MAG	2	3	0	6	11	0
49	STORZ	GUDRUN	REVOL	2	3	1	4	11	0
50	ROISIN	PHILIPPE	MR70 357 MAG	2	3	3	3	11	0
51	BERTAUCHE	PASCAL	MR 73 357 MAG	5	3	0	3	11	0
52	COURTH	HANS GEORG	DAN 375	5	2	2	2	11	0
53	MEIEV	RONALD	REVOL 357 MAG	5	3	2	1	11	0
54	ROUSSELLE	CLAUDE	RUGER 357 MAG	3	4	4	0	11	0
55	LAURENCOT	PAUL FRANC	MR 73 357 MAG	1	2	2	4	9	0
56	MILLET	JACKY	RUGER 44 MAG	2	4	1	2	9	0
57	LELARGE	JEAN-MICHE	SMITH 357 MAG	2	1	1	4	8	0
58	DE LA FUENTE	JUAN	MR 9" 357 MAG	4	3	0	1	8	0
59	MEIER	LUDGER	REVOLV	3	3	2	0	8	0
60	JAUCH	WERNER	REVOLV 357 MAG	3	0	1	3	7	0
61	KREMER	WOLFGANG	REVOLV	0	3	3	1	7	0
62	DAUSSANGE	JEAN YVES	SMITH 357 MAG	3	1	1	1	6	0
63	BERTAUX	DANY	SMITH 357 MAG	3	3	0	0	6	0
64	WASSER	GUIDO	REVOLV	1	0	0	4	5	0
65	POLI	BRUNO	MR 9" 357 MAG	2	0	1	1	4	0
66	BENKHOFFER	SEBASTIAN	MR	1	0	0	1	2	0

CATEGORIE : PRODUCTION GROS CALIBRE CLASSES: INT & AAA

NOM	PRENOM	ARME	CALIBRE	P	C	D	M	TOTAL	BARRAGES
1	BOULANGER	MICHEL	MOA 7MM BR	10	10	9	10	39	0
2	BE COURT	MICHEL	MOA 7MM BR	10	9	9	9	37	0
3	BOULANGER	MARIE-FRAN	T-C 10 7MM TCU	10	10	9	8	37	8
4	NAHON	ROLAND	T-C 10 7MM TCU	10	10	9	8	37	7
5	KOUSIGNIAN	JEAN JACQU	T-C 10 6.5TCU	10	9	9	7	35	0
6	BEURTHET	JEAN-PIERR	T-C 10 30-30	10	8	8	8	34	0
7	MACCHI	PATRICK	T-C 10	9	9	7	8	33	0
8	BOULAY	HERVE	T-C 10 7MM TCU	10	9	6	8	33	0
9	LE COSSEC	THIERRY	MR 73 357 MAG	9	10	7	7	33	0
10	TAILLEZ	CHRISTIAN	T-C 10 7MM TCU	10	10	8	5	33	0
11	BESOMBES	BERNARD	T-C 10	9	9	8	6	32	0
12	RAMRATH	ALBERT	T-C 10	9	10	7	6	32	0
13	DUMETIER	JEAN-PAUL	T-C 10	10	10	7	5	32	0
14	BARAT	JACKY	T-C 10 357 MAG	10	10	8	4	32	0
15	ANUS	FRANCOIS	T-C 10 7mm TCU	8	8	7	7	30	0
16	HAMAIDE	FELIX	T-C 10 30-30	8	10	6	4	28	0
17	HENKE	HEINZ	T-C 10	6	8	5	3	22	0

CATEGORIE : PRODUCTION GROS CALIBRE CLASSES: AA , A & B

NOM	PRENOM	ARME	CALIBRE	P	C	D	M	TOTAL	BARRAGES		
1	GIREAULT	SYLVAIN	MR 73	357	MAG	10	10	9	8	37	4
2	LAVIOLETTE	GERARD	T-C 10	357	MAX	8	9	9	9	35	0
3	DRUBIGNY	FREDDY	T-C 10	30-30		10	9	7	9	35	0
4	GABREAU	PATRICE	T-C 10	7MM	TCU	9	9	7	9	34	0
5	BELIN	VALERIE	MR 73	357	MAG	10	9	8	7	34	0
6	DEBOUY	JEAN-PIERR	T-C 10	357	MAX	6	10	8	8	32	0
7	MALENFANT	JEAN-CLAU	T-C 10	30	HERT	9	7	7	8	31	0
8	MICHAUX	PHILIPPE	T-C 10	7MM	TCU	8	9	8	6	31	0
9	MARCHAL	ROBERT	MR 73	357	MAG	8	5	8	9	30	0
10	FINOT	DIDIER	T-C 10	7MM	TCU	5	9	9	7	30	0
11	MENEGOZZI	LOUIS	MR 73	357	MAG	9	9	6	6	30	0
12	BOUVARD	STEPHANE	T-C 10			9	8	8	5	30	0
13	MUSSATI	CHRISTIAN	T-C 10	357	MAG	10	9	6	5	30	0
14	FELINIAK	MICHEL	T-C 10	357	MAX	5	6	9	9	29	0
15	BODIN	DANIEL	T-C 10	7MM	TCU	8	8	5	8	29	0
16	RAMPINI	ROBERT	MR 73	357	MAG	8	8	7	6	29	0
17	BOSQUET	BERNARD	MR 73	357	MAG	10	10	4	5	29	0
18	VIREVIALLE	LUCIEN	T-C 10			8	6	5	9	28	0
19	FANTI	PASCAL	MR 73	357	MAG	8	8	4	8	28	0
20	NEUMANN	HEINZ PETE	T-C 10	7MM	TCU	9	5	7	7	28	0
21	ROUCH	JACQUES	RUGER			9	7	5	7	28	0
22	BARBERI	CLAUDE	T-C 10	30	HERT	8	7	7	5	27	0
23	CROUET	FRANCE	MR 73	357	MAG	10	8	4	5	27	0
24	BLAVIGNAC	RENAUD	T-C 10	357	MAX	7	6	5	8	26	0
25	JACQUOT	PHILIPPE	T-C 10	357	MAX	5	9	7	5	26	0
26	DEWANCKER	JEAN-MARIE	MR 73			8	6	7	5	26	0
27	WEHR	PHILIPPE	T-C 10			4	8	4	9	25	0
28	BERNY	LIONEL	RUGER	44	MAG	7	8	4	6	25	0
29	DEMONGEOT	PIERRE	MR 73	357	MAG	8	9	5	3	25	0
30	CHEZE	ROBERT	MR 73	357	MAG	8	6	5	5	24	0
31	FONTAINE	CHRISTIAN	MR 73	357	MAG	7	7	6	4	24	0
32	BOUVARD	PATRICE	T-C 10			6	7	3	7	23	0
33	ROY	DIDIER	T-C 10	357	MAX	9	6	3	5	23	0
34	KOUSIGNIAN	ANNICK	MR 73	357	MAG	6	6	6	4	22	0
35	CHALONS	PATRICK	T-C 10	357	MAG	10	3	5	4	22	0
36	SAVARD	BERNARD	MR 73	357	MAG	5	9	5	3	22	0
37	GRAEFF	REMY	T-C 10	30-30		5	3	6	7	21	0
38	KARCHER	CLAUDE	T-C 10			6	5	5	5	21	0
39	GORDON	KENNETH C.	T-C 10	7MM	TCU	8	5	4	4	21	0
40	COURTH	HANS GEORG	T-C 10	30-30		5	8	1	6	20	0
41	NIGOND	JEAN-LUC	T-C 10	7MM	TCU	5	7	3	5	20	0
42	MAUDET	DANY	T-C 10	7MM	TCU	7	8	2	3	20	0
43	CABARET	DOMINIQUE	MR 73	357	MAG	7	7	1	4	19	0
44	AIME	CLAUDE	DAN	357	MAG	6	10	1	2	19	0
45	BARBERI	GERARD	T-C 10	357	MAX	7	6	2	3	18	0
46	RIEGER	REINHARD	T-C 10	44	MAG	6	1	4	5	16	0
47	AIME	PATRICE	DAN	357	MAG	9	3	3	1	16	0
48	VON GAISBERG	ARMIN	T-C 10	30	HERT	3	6	2	3	14	0
49	LAVIOLETTE	MARIE-CLAU	T-C 10	357	MAX	1	7	0	4	12	0
50	MEIER	LUIGER	RVOLV			3	3	3	3	12	0
51	MADER JUN	HANS	T-C 10	30-30		6	2	2	2	12	0
52	AUTRAN	DANIEL	MR 73	357	MAG	4	4	3	1	12	0
53	LEJEUNE	JAMES	MR 73	357	MAG	1	3	3	3	10	0
54	BOGE	SYLVAIN	MR 73	357	MAG	5	2	0	3	10	0
55	MEIEV	RONALD	DAN			4	2	1	1	8	0
56	KOFFLER	GEORGES	T-C 10	357	MAX	2	1	0	3	6	0
57	VON PLUSKOW		T-C 10	30	HERT	0	1	0	0	1	0

SILHOUETTES METALLIQUES				MAILLY				88			
37	BRAGUE	FRANCOIS	RUGER	357	MAG	1	2	0	2	5	0
38	SCHROETTLE	ERWIN	REVOLV			1	3	1	0	5	0
39	DAUSSANGE	JEAN YVES	SMITH	357	MAG	1	2	0	1	4	0
40	BOCQUERY	GERARD	MR73	357	MAG	1	3	0	0	4	0
41	LELARGE	JEAN-MICHE	< 6"	357	MAG	0	0	2	1	3	0
42	SANSONNY	JEAN MICHE	SMITH	357	MAG	1	0	1	0	2	0

CATEGORIE : STANDING GROS CALIBRE				CLASSES: INT & AAA								
NOM	PRENOM	ARME	CALIBRE	P	C	D	M	TOTAL	BARRAGES			
1	BOULANGER	MICHEL	T-C	7MM	TCU	9	10	4	4	27	0	
2	MADER JUN	HANS	T-C	10	30-30	8	8	1	7	24	0	
3	NEUMANN	HEINZ PETE	T-C	10		6	6	5	6	23	0	
4	MICHAUX	PHILIPPE	T-C	10	7MM	TCU	8	4	5	5	22	0
5	BEURTHERET	JEAN-PIERR	T-C		30-30	8	5	4	5	22	0	
6	BOULANGER	MARIE-FRAN	T-C		7MM	TCU	6	6	3	5	20	0
7	ANUS	FRANCOIS	T-C	10	7mm	TCU	6	5	4	4	19	0
8	NAHON	ROLAND	T-C	10		7	7	2	2	18	0	
9	THIEBAULT	FABRICE	> 6"	357	MAG	7	7	1	2	17	0	
10	BECOURT	MICHEL	MR 73	357	MAG	5	4	3	3	15	0	
11	RAMRATH	ALBERT	REVOLV	357	MAG	4	2	2	0	8	0	

INSCRIPTIONS AUX INTERNATIONAUX d’IDAHO FALLS - USA 1 au 5 AOUT 1988

Les inscriptions aux Internationaux d’Idaho Falls dans l’état d’Idaho aux USA sont ouvertes depuis le 1^{er} Mai. Ce sera un match en 80 coups.

Ces inscriptions sont ouvertes à tous les tireurs silhouettes qui ont une carte de classement en cours de validité avec un minimum de 3 matchs (dans la catégorie ou ils veulent concourir) au cours de l’année.

Les inscriptions se font suivant la règle du premier arrivé, premier servi. aussi ne tardez pas trop pour envoyer vos inscriptions.

Le montant des inscriptions est de :

35\$ pour 1 tir
55\$ pour 2 tirs
75\$ pour 3 tirs
95\$ pour 4 tirs

Le paiement peut s’effectuer par Carte de Crédit Internationale en précisant le n° de la carte et la date d’expiration.

Le premier créneau commence à 8h le matin et le dernier à 15h.

Il est nécessaire de prévoir un délai de 3 heures entre 2 tirs.

La journée du 6 août sera réservée aux barrages et à la remise des prix.

Quelques adresses de Motel à Idaho qui font des remises aux compétiteurs:

The Stardust 700 Lindsay Blud Idaho Falls, Idaho 83401 Tél. 208 522 2910 demandez Beth Barber	The Lamplighter 830 Lindsay Blud Idaho Falls, Idaho 83401 Tél. 208 523 6260 demandez Gaye Brown, Mgr
---	--

Les liaisons aériennes les plus commodessont se font sur Salt Lake City. Il est alors nécessaire de louer une voiture pour rejoindre Idaho Falls (4 heures environs)

N’oubliez pas de réserver quelques jours pour visiter le magnifique Parc Naturel de Yellowstone à 400 kms au Nord d’Idaho.

DORDOGNE CHAMPIONNATS DEPART. 30 AVRIL - 1 MAI

REVOLVER POSIT. LIBRE

CAMP (ATV)	18
MORTIER J.M. (STP)	16
LAVAL (ABT)	15
FAUCHER P. (SPT)	14
DELALEE M. (SPT)	11
COSTE G. (SPT)	6
SALLIEN (ATV)	4
DELFOUR (ABT)	3

PRODUCTION POSIT. LIBRE

SOULIER (ATV)	27
LABRUE (STP)	24
PECOUL (ATV)	21
LABRUE R. (STP)	20
PENICHON (ATV)	18

DEBOUT

DELPECH (ATS)	24
LABRUE (STP)	19
LEULIER (ATS)	19
LESUR (ATS)	16
OSASSO (ATS)	12
GERODOLLE (ATV)	11
AMBLARD (ATS)	8
COURBET (ATV)	7
BOYER (ABT)	4

LEXOVII TIR

Résultats du match
silhouette des
30 avril et 1^{er} mai 1988
LISIEUX

REVOLVER + de 6"

DUMETIER	36
ROY	35
BRINGUET	35
GAILLARD	35
BECOURT	35
ZETOUNI	34
BESOMBES	30
AYMERIC	30
USSON	30
RICHET	30
BLAVIGNAC	29
ANUS	28

REVOLVER 6" et - de 6"

GREMONT	31
MALENFANT	21
RICHET G.	20
RICHET A.	18

DEBOUT

ANUS	25
GREMONT	22
LAVIOLETTE	20
LISSON	20

BRINGUET	17
AYMERIC	16
DRUBIGNY	13

PISTOLET

BESOMBES	38
BECOURT	37
DUMETIER	37
ANUS	37
GAILLARD	35
BELIN	33
GREMONT	33
VIREVIALLE	33
BLAVIGNAC	33
BOULIER	32
SARDIN	31
AYMERIC	30
BRINGUET	30
DRUBIGNY	30
LECOQUIERE	29
BERNY	29
MALENFANT	29
LISSON	28
ZETOUNI	28
ROY	27
RICHET A.	26
LAVIOLETTE	24
ROUCH	24
SEBIN	21
GUERRA	21
OGER W.	17
PETRON	15
RICHET G.	15
ST CROIX	11
LAVIOLETTE	8
OGER H.	3

CHAMPIONNATS DE GIRONDE 6, 7, 8 MAI 1988

REVOLVER POSIT. LIBRE

LIESA	28
CONTESSE	21
REICHET A.	21
PENDANX	17
FALCHINA CORTESE	8
PIN	8
JEAN	7
PENDANX E.	7
PASSEBON	6
GUEYLARD	2

PRODUCTION POS. LIBRE

LIESA	30
CONTESSE J.P.	17
DELILLE MANIERES	14

UNLIMITED

RICHET A.	30
CONTESSE J.P.	28
LIESA	25
BOUSQUET	11
FALCHINA CORTESE	9

DEBOUT

CONTESSE	17
LIESA	16
DELILLE MANIERES	13
RENARD	4
GUEYLARD	3 (2M)
RICHERT	3 (OM)

COURRIER DES LECTEURS

Cher monsieur,

Je vous félicite de votre initiative et vous souhaite plein succès. Je suis un peu désabusé car je ne trouve guère ici (à Vichy) la passion qui semble nous animer vous et moi. Nous sommes 250 inscrits à Vichy et quand je veux monter un nouveau stand il me faut payer des maçons pour m’aider faute de volontaires! Enfin. J’ai 64 ans, je fait du Tir (avec un T majuscule) depuis que j’ai découvert la Silhouette en 83.

CALENDRIER (suite)

4 & 5 Juin: - Inter-régionaux GC Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon à ST ANTONON NOBLE VAL
- Régionaux GC & 22 LR ligue Cote d’azur à GRASSE
- Régionaux GC ligue Poitou-Charentes à ANGOULEME

11 & 12 Juin: - Inter-régionaux 22 LR Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon à ST GENEZ D’OLT
- Inter-régionaux GC & 22 LR Alsace-Lorraine à MANCIELLES
- Inter-régionaux GC & 22 LR Ile-de-France Normandie à ELBEUF (Criquebeuf sur Seine)

18 & 19 Juin: - Inter-régionaux GC & 22 LR Ile-de-France Normandie (suite) au même endroit
- Inter-régionaux GC & 22 LR Cote d’azur Corse à CORTE
- Inter-régionaux 22 LR Champagne-Ardennes Nord-Picardie à RETHEL
- Inter-régionaux 22 LR Poitou-Charentes Limousin Aquitaine à LE LARDIN

25 & 26 Juin: - Inter 22 LR Champagne-ardennes Nord-Picardie (suite) au même endroit
- Inter-régionaux GC Champagne-Ardennes Nord-Picadie à CHARLEVILLE-MEZIERES (Berthaucourt) (non “open”)
- Match GC à ALENCON (Les Choux)

du 1 au 4 Juillet: - Championnat Européen GC & 22 LR

du 1 au 6 Aout: - Championnats du Monde GC à IDAHO FALLS (USA)

du 22 au 28 Aout: - Championnats de France GC & 22 LR à CREPY EN VALOIS

3 & 4 Septembre: - Match 22 LR (armes de poing & d’épaule) à ST GENIEZ D’OLT

10 & 11 Septembre: - Match GC à ALENCON (Les Choux)

16, 17 & 18 Septembre: - Match GC à MONTPELLIER (Grabels)

Les matchs marqués ‘non “open”’ sont réservés aux tireurs de la région concernée, mais, dans par mal de cas, les matches départementaux, régionaux, inter-régionaux sont ouverts aux concurrents venant d’autres régions, soit à titre officiel si ce type de match n’a pas lieu chez eux, soit en ‘open’; se renseigner auprès des organisateurs.

Les manifestations marquées ‘match GC’ ou ‘match 22 LR’ sont ‘open’. Se renseigner auprès des organisateurs pour les inscriptions.

Calendrier arrêté au 7 Mars 1988 par JP BEURTHERET

Avant, passionné des armes depuis toujours je tirais à l’arc. J’aimerais vous rencontrer à Crépy en aout pour discuter chargement. J’ai commencé la silhouette avec un MR 73 9” et effectivement ça manque de punch. Ensuite, dès 84 je suis passé au SW29 10”5/8 et la, mes charges vont vous faire sourire!

Pour 50 et 100 m, balle 245 grs coulée (70% Lino 30% plomb) 0,55 de Ba 9. 150m, même balle 0,65 Ba9. 200m même balle en lino 100% 1,35 de SP3.

Résultat en moyenne: 27-28/40 couché sur le ventre (position désastreuse, 22/24 debout. Toujours en moyenne 4-6/10 dindons - 4-6/10 mouflons.

Il m’est arrivé, avec ces charges faibles de faire tourner un poulet ou un dindon mais tous les mouflons touchés sont tombés.

Depuis 6 mois je tire au Contender 44 Mag et j’ai réussi à adopter une position “presque Creedmoor” compatible avec mes vieilles vertèbres et mes lunettes (hé oui, l’âge mon cher).

En position libre 1,35 de S3 ça va (de justesse) mais debout l’arme déchausse de la main forte, j’ai donc essayé après

pas mal d’essais 1,20gr de S3. Les mouflons tombent pareil. (6/10 au dernier départemantal debout).

Votre traité de tir m’a beaucoup intéressé. J’ai acheté aussi sec un canon de 357 Max et j’attend mes douilles et mon moule (180 grs) pour essayer.

Tout ce long préambule pour vous dire que vos chargements en 357 Herrett, 7TCU, 6,5TCU c’est très bien et même parfait pour des gens sérieux, adroits, habiles, compétents, comme vous et les tireurs de pointe, pas pour la majorité des tireurs.

Ils sont trop (disons le mot) paresseux, pour former des étuis peser les balles et compter les grains de poudre.

Dans un prochain article vous devriez leur proposer les charges moyennes et faciles, et assez performantes, à leur portée.

Amicalement à vous
Pierre Cholé
Vice-Pdt du Tir Sportif de Vichy

COURRIER
DES LECTEURS

Cher monsieur,

Bravo, je viens de recevoir le n° 00 de Silhouette. Comme j'ai reçu l'introduction au Tir sur Silhouette je pense que vous avez eu mes coordonnées par l'IHMSA n° 38646. Je suis le Vice président du Tir Club de la Presqu'île de St Mandrien n° FFT 0983160 mais malheureusement je suis le seul à pratiquer cette discipline (pour l'instant). Je tire à Fréjus au Tir Club Fréjusien, Président M. Armitano. Stand magnifique + de 200 m situé sur la RN8 aux carrières Del Gallo. Je leur donne les coordonnées de l'association. Ci-joint ma cotisation. Je suis à votre disposition et espère que nous serons nombreux à y adhérer. Cela fera certainement plaisir à mon ami Bernard Landes. Croyez de mes meilleurs sentiments sportifs.

Robert VACHER

Aléria le 22/04/88

à M. Boulanger

Vous trouverez ci-joint mon bulletin d'adhésion et 150F. Bravo pour votre initiative A titre de renseignement voici les clubs de H. Corse qui pratiquent le Tir S.M.
- Tir Club d'Aléria:
Président J.M. GIACOBBI
- Tir Club du Bevinco:
Président A. LEBLOIS
- Tir Club de Corté:
Président P. GABRIELLI

Deux stands sont à notre disposition:
Le stand de Corte, et surtout un stand nouveau, spécialement construit pour la S.M. à Alba Séréna à 35 km au sud de Bastia.

A bientôt cordialement.

Jean-Claude OTTAVIANI

Chers amis tireurs,

J'ai reçu et dévoré avec avidité votre remarquable "Introduction au Tir sur Silhouette Métalliques" et, alimenté par diverses sources, je l'ai fait connaître aux tireurs de ma connaissance intéressés tout dans mon Club qu'en Gironde et dans une partie de l'Aquitaine. Au nom de tous je vous en remercie et vous fait part du souhait général: A suivre! De même le n° 0 de FRANCE-SILHOUETTE, revue pour laquelle vous trouverez ci-joint notre demande d'abonnement, répond aux désirs des isolés que nous sommes. J'ai noté, à cet égard, que les P.A. sont maintenant classés avec les pistolets 1 coup (production) Y-a-t'il en gestation une édition du règlement F.F.T., le plus récent (87), tout comme le bulletin SEC 87/88, les classant avec les revolvers (concours 470) ? A vrai dire ceci n'a de réelle importance qu'en petit calibre pour l'instant, les tireurs PA,

gros calibre ne devant pas être légion en France. Par ailleurs en page 14, vous mentionnez une épaisseur maxi de 2,5 cm pour les protections de coude. Le règlement FFT déjà cité indique 20mm. Qu'en est-il exactement? Nous sommes très novices en Aquitaine et notre documentation est assez disparate: quelques rares notes fédérales pas toujours claires ni complètes, divers articles de revues et les articles de Bernard LANDES qui constituent l'ossature de notre connaissance. Notre premier contact avec cette discipline remonte à 83 où l'un de nos tireurs, inscrit au championnat de France (open) a modestement abattu 10 silhouettes avec un Manu-rhin prêté par la firme et des réglages très improvisés. Notre curiosité a été aiguisée et malgré quelques réticences locales, nous sautons le pas et un trio, nanti de 2 super Blackhawk et d'un Python 6 pouces, tente de confirmer quelques calculs balistiques dans un champs de maïs landais en 85. Invités par nos amis du Lardin, en plein Périgord, nous allons, dans la foulée, bousculer leur ménagerie aux allures préhistoriques, remettons ça pour le 1^{er} championnat d'Aquitaine, et votre serviteur va voir, à l'été 85, comment se passe un championnat de France. En 86, notre petit club (50 à 60 licenciés) organise, sur un terrain réservé l'hiver à la chasse, le 1^{er} championnat de Gironde et un interligue dans la foulée, avec une participation modeste mais enthousiaste. 87 est de la même cuvée alors que le comité de ligue me bombarde responsable S.M. pour l'Aquitaine. Je vous envoie ci-joint le résultat du championnat de Gironde 88 ainsi que celui de Dordogne, la S.M. n'ayant pas encore essaimé dans les autres départements de la ligue. Ceci pour vous dire que nous essayons d'étendre ce tir par son aspect distractif, en pensant que les quelques talents destinés à s'exprimer au haut niveau, se feront jour au milieu d'une cohorte d'amateurs venus jouer à ce jeu très pointu. Les principales difficultés que nous rencontrons, outre la faiblesse des structures en général (ou de leur intérêt pour notre tir!) et le manque de sites appropriés, résident chez les tireurs eux mêmes. Ils sont tentés mais hésitants face à des interrogations d'ordre physique d'une part et budgétaires d'autre part. Les munitions puissantes ont pour réputation de bousculer le tireur plus que la cible et le choix de l'arme confronté à un éventail financier qui inhibe les décisions. Pour vaincre cette double hésitation, j'ai écrit quelques pages que je remets aux amateurs et dont je vous joins un exemplaire qui contient quelques considérations simplistes et quelques recettes de charge-mments "domestiques". Il est probable que le tout vous fera hurler de rire, mais notre but est de permettre à l'amateur débutant d'aborder la discipline sans trop d'appréhension. Avec l'expérience viendra la recherche des hautes vitesses et de la performance de niveau acceptable chez ceux qui auront été "mordus" par les "bestiaux".

Nous conseillons à tous d'aller se frotter aux épreuves diverses mais notre isolement géographique, en retient beaucoup tout autant que la crainte du ridicule. J'ai diffusé, pour vaincre cette inhibition, quelques ligues relatant ma visite à Montpellier en Septembre 87 et j'espère que, cette année, quelques tireurs d'Aquitaine feront le déplacement. Vous trouverez également dans ce courrier un exemplaire de cette modeste chronique.

Par ailleurs, comme nous souhaitons longue vie à FRANCE-SILHOUETTE, nous tenterons de vous faire part de nos activités et de nos réalisations de façon que cette publications soit le véritable organe de liaison de la S.M., sans négliger pour autant les structures fédérales, bien timides à ce jour. Pour notre part, nous souhaiterions trouver dans ces pages quelques renseignements techniques ou pratiques qu'il est difficile de se procurer. Par exemple, lorsque dans votre ouvrage, vous faites la liaison entre la longueur, donc le poids, de la balle et le pas du canon, les fiches techniques mentionnant le pas des canons courants sont plutôt rares. Ainsi, si je crois que mon 30 Herrett 10 pouces "tourne" à 14 pouces (d'après documentation), j'ai l'impression que le barreau de 14 pouces du même calibre "tourne" diablement plus serré, vraisemblablement à 10 pouces. Bien sûr, on peut faire des moulages pour mesurer mais, si vous avez des renseignements de cet ordre, quelques lignes à ce sujet dans un prochain numéro seraient, je pense, bien accueillies. J'espère, dans un prochain courrier, vous livrer, photos à l'appui, la réalisation que nous avons faite pour tirer la silhouette... à 10 mètres à l'air comprimé et qui fait la distraction de notre Ecole de Tir et des plus grands depuis plus de 4 ans.

Amicalement

J.P COMTESSE
A.S.A.P - S.N.P.E

NDLR: tout de suite une première réponse a l'une de vos questions: en ce qui concerne les canons de Contender calibre 30-30 et 30 Herrett, jusqu'en 1986 environ, et ce indépendamment de la longueur du canon, on note 6 rayures à gauche, 1 tour en 14 pouces. Depuis 1986, 8 rayures à gauche, 1 tour en 10 pouces.

le 5 mai 1988

Messieurs les Rédacteurs en Chef,

Cela m'a fait grand plaisir de recevoir le numéro d'essai de "Silhouette". Je trouve l'initiative excellente, et je souhaite qu'elle puisse trouver son rythme, adapté à la silhouette métallique en France. Faire un magazine pour quelques centaines de personnes est difficile...

Quelques suggestions. Sur la forme: du papier moins épais, un format plus petit tenant (plié) dans une enveloppe normale, ça diminuerait

les coûts, et permettrait de dépenser plus pour le rendu des photos. Par la suite, si tout va bien... Sur le fond: les compte-rendus de match et les résultats sont bien sûr intéressants, à condition d'être réellement informatifs. Les compte-rendus du "silhouette" US ne sont que des bulletins météo ou des cartes postales. Je suggère comme articles: faut-il nettoyer ses étuis? Et comment? Les rechargements avec une dose de poudre diminuée et une balle adaptée, pour le 50 et le 100 m, ça fatigue moins le tireur et l'arme, et c'est moins cher (eh oui). Si vous acceptez les bonnes volontés, je vais essayer de me fendre d'un petit papier d'humour et de sécurité, intitulé: "un calibre d'enfer-bis", ou comment j'ai descendu trois moutons au 9mm para en moins de 6 pouces, avec l'orricifique charge de 0,43 g de S8 et des amorces magnum! j'en tremble retrospectivement. En attendant, voici un chèque d'abonnement à SILHOUETTE, rédigé de ma main.

Cordialement,

PS je sais bien que l'USM Malakoff n'a pas de stand silhouette digne de ce nom, mais est-ce une raison pour nous avoir oublié sur la liste des clubs?

Lionel BERNY

Dernière
Minute

A l'issue des Sélections Nationales des 28 et 29 mai, Michel et Marie-France Boulanger, Jean-Pierre Beurtheret et Roland Nahon représenteront la France à Oslo. Bonne chance à eux tous.

LA LETTRE
DE
L'IHMSA

(suite de la page 1)

explicitée de nouveau dans le numéro de mars 1981 de "The Silhouette", et qui figure page 3 du livret or de clarification des règles dont voici le texte:

"Poignées et fûts" (3/81)
Comme il semble qu'il y ait encore une confusion marquée en ce qui concerne le profil des poignées et fûts, la réglementation suivante datant d'une décision de 1979 est reproduite ci dessous:
En bref, plusieurs fabricants ont produit une variété de ce qui est maintenant connu, sous le nom de "crosses pour arnaqueurs" à savoir des poignées et des fûts qui ont été conçus, du moins en partie, pour abuser de la "règle du support artificiel" et être utilisés comme une aide au tir, ce qui va bien au delà de leur fonction normale.
Ce problème fut soumis au vote des différents comités et des directeurs de matchs et d'état de tout le pays. Le résultat du vote fut que absolument toutes les "crosses pour arnaqueurs", poignées et fûts proposés ainsi que tout accessoire non standard similaire, pouvant être utilisé comme une aide au tir, violant l'esprit des règles et était interdit.
Ce type d'accessoire fut interdit en catégorie production par 98,6% des voix, et également interdit en "unlimited" par 81,4 des voix.
Par conséquent, toute crosse de conception inhabituelle devait être soumise aux comités pour évaluation et vote.

BULLETIN D'ADHESION

1

à découper ou recopier et à retourner, accompagné de votre règlement à :
Michel Boulanger - 109, avenue Galliéni - 10300 Ste SAVINE
(libellez votre chèque à l'ordre de FRANCE SILHOUETTE)

Nom:

Adresse:

désire adhérer à FRANCE SILHOUETTE et règle à cet effet la cotisation annuelle fixée à **150 Frs**, incluant l'abonnement à SILHOUETTE.

Date

Signature

Nota: Le numéro 0 vous a été envoyé gracieusement. Dorénavant Silhouette France ne sera envoyé qu'à nos adhérents. Rejoignez-nous vite.

Avertissement: en tout état de cause, les rechargements sont effectués sous la seule responsabilité des tireurs. La responsabilité de la revue ne saurait être engagée en ce qui concerne les charges mentionnées, qui ne sont qu'à titre indicatif et sous réserve d'erreurs typographiques.

Comité de Rédaction: Michel Boulanger, Jean-Pierre Beurtheret, Renaud Blavignac. Ont également participé à ce numéro: Michel Bécourt et nos amis tireurs du courrier des lecteurs. SILHOUETTE est édité par FRANCE SILHOUETTE, association régie par la loi 1901, en cours de création. Membres du Bureau: R.Blavignac, M.Boulanger, JP Beurtheret. Ce numéro a été tiré à 500 exemplaires.